



LE PRÉVENANT

BULLETIN D'INFORMATION DESTINÉ AUX MÉDECINS ET AUX AUTRES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DE LANAUDIÈRE – Vol.25, N°4

APPEL À LA VIGILANCE

LE VIRUS ZIKA – Mise à jour en date du 10 février 2016

par : D^{re} Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses, & D^r Pierre Robillard, médecin-conseil

NOUVELLES INFORMATIONS

Le **Comité consultatif de la médecine tropicale et la médecine des voyages** a mis en ligne ses **Recommandations pour la prévention et le traitement du virus Zika**. Ces recommandations ont été élaborées par un groupe de travail qui comprenait des représentants de la Société canadienne d'obstétrique et de gynécologie.

http://canadiensensante.gc.ca/publications/diseases-conditions-maladies-affections/committee-statement-treatment-prevention-zika-declaration-comite-traitement-prevention/index-fra.php?_ga=1.142342962.1035101861.1412182084

Des précisions ont été apportées notamment concernant les **recommandations aux femmes enceintes et à celles qui ont l'intention de tomber enceinte**. Elles indiquent :

- Les femmes doivent étudier (avec un dispensateur de soins) la possibilité de reporter leur voyage dans les régions des Amériques touchées (voir régions à risque ci-dessous);
- Les femmes qui souhaitent devenir enceintes devraient **attendre au moins deux mois après leur retour d'une région touchée avant de tenter de concevoir**;
- Le virus Zika peut persister dans le sperme pendant plus de deux semaines, bien que la durée réelle est inconnue. Par mesure de précaution, **les hommes qui ont voyagé dans une région à risque devraient donc utiliser des préservatifs** avec une partenaire qui pourrait devenir enceinte **pendant deux mois après le retour**;
- Par expérience avec d'autres infections virales où l'élimination du virus dans le sperme peut être de très longue durée, et jusqu'à ce que l'on en sache davantage sur le virus, il est raisonnable **d'envisager l'utilisation de préservatifs pendant toute la durée de la grossesse**.

Un document d'information de **Santé Canada** portant sur la **transmission via les cellules, organes et tissus** est également joint à l'envoi. Il y est notamment indiqué :

- Au Canada, **une période d'exclusion de dons de sang de 21 jours** a été mise en œuvre pour les personnes qui reviennent des zones touchées par le virus Zika;
- Les **banques de sang de cordon ne devraient pas entreprendre le don de sang de cordon lorsque la mère est de retour d'une zone affectée par le virus Zika dans les 21 derniers jours**.

RAPPELS

Prévention

Il n'y a pas de vaccin ou d'immunoprophylaxie qui protège contre l'infection par le virus Zika. Les médecins qui voient en consultation des femmes enceintes ou qui ont l'intention de le devenir avant un voyage dans les régions touchées par l'infection à virus Zika devraient expliquer les risques possibles associés à cette infection afin qu'elles puissent prendre une décision éclairée quant au maintien de leur projet de voyage compte tenu des risques associés. Les personnes qui décident de voyager dans ces régions à risque devraient adopter en permanence des mesures strictes de protection individuelle contre les piqûres de moustiques, soit :

- porter une chemise ample de couleur pâle à manches longues rentrée dans un pantalon long, des chaussures ou des bottes et un chapeau;
- utiliser un insectifuge sur la peau exposée (adulte : DEET 20-30 % ou Icaridine 20 %);
- protéger les lieux de vie de l'entrée des moustiques;
- séjourner dans une chambre climatisée.

Femmes enceintes de retour de régions à risque

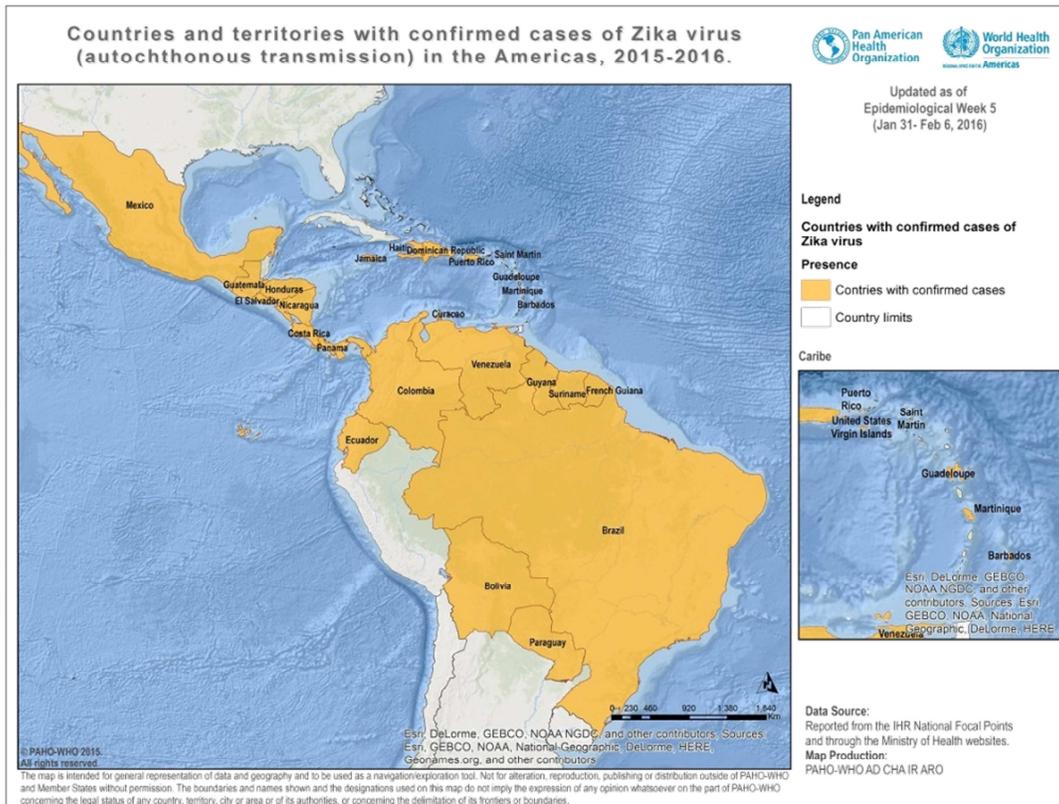
Pour les **femmes enceintes ayant voyagé dans une région de transmission du virus Zika**, le **Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine** a mis en ligne **une procédure et un algorithme décisionnel** à l'intention des médecins pour orienter la prise en charge de ces femmes au retour de voyage qu'elles soient symptomatiques ou asymptomatiques. Voir ce site (section « Zoonose ») :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/>

Régions touchées par le virus Zika

Voici un rappel des régions touchées par le virus Zika, une mise à jour régulière est disponible sur ce site Internet :

http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=11585&Itemid=41688&lang=en



Autre site Web d'intérêt

Agence de la santé publique du Canada :

<http://www.phac-aspc.gc.ca/phn-asp/2016/zika-fra.php>

Publication

Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Responsable de la publication

D^{re} Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses

Avec la collaboration de :

Lucie Bastrash, chef de service en protection des maladies infectieuses et de santé environnementale

Mise en page

Marie-Pier Bélanger, Équipe des maladies infectieuses

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, 2016

Dépôt légal

Premier trimestre 2016

ISSN 1718-9497 (PDF)

1920-2555 (en ligne)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

La version PDF de ce document est disponible à la section *Santé publique*, dans la rubrique *Documentation* sous l'onglet *Professionnels de la santé* du site du CISSS au :

www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec 